

Guide d'informations à l'attention des parents



Mot de la mairesse

Rien n'est plus beau que l'enfance. Cette belle naïveté, cette imagination captivante, cette facilité à s'émerveiller et cette vitalité sans limites que possèdent les enfants. Ils dégagent une joie de vivre qui égaye même les journées les plus grises. Et le plus beau cadeau que l'on puisse leur faire, c'est de leur permettre de vivre cette enfance si précieuse au maximum.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour offrir à vos enfants un camp de jour tout en énergie et en bonne compagnie. Nous souhaitons pour eux une saison chaude parsemée de découvertes incroyables, d'aventures passionnantes et tapissée d'activités toutes plus enrichissantes les unes que les autres.

Cet été, donnons-leur la chance de vivre des moments magiques dont ils se souviendront toute leur vie. Forgeons leur capacité à rêver. Laissons-les s'amuser comme des petits fous! Et permettons à leur cœur d'enfant de se remplir de rire et de soleil. C'est la mission que s'est donnée le Camp de Jour des Anges.

Carole Santerre

Mairesse de Saints-Anges



Y VIVRE DONNE DES AILES

Heures d'ouverture



Les heures d'ouverture régulières sont de 9 h à 16 h.

En avant-midi, le service de garde est de 7 h à 9 h et en après-midi, de 16 h à 17 h 30. Un intervalle de 10 minutes de retard sera toléré. Au-delà de ce laps de temps, des frais vous seront chargés. En ce qui a trait à l'heure de départ de l'enfant, si celle-ci excède 17 h 30 sans avis préalable, des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes vous seront facturés et ce montant devra être payé le soir même.

Matériel quotidien requis

Tous les jours, votre enfant doit se présenter au terrain de jeux avec certains éléments dans son sac. Votre enfant pourra laisser une partie de ses objets dans un sac écologique sur un crochet identifié à son nom. Ces crochets sont situés au sous-sol du chalet. D'ailleurs, tous les objets de votre enfant doivent être identifiés à son nom. Le terrain de jeux n'est aucunement responsable des objets perdus. Toutefois, les objets trouvés seront envoyés dans le groupe Facebook pour tenter de retrouver leur propriétaire.

Ce que doit contenir le sac de votre enfant (nous vous prions de bien vouloir identifier le matériel de votre enfant) :

- Un repas complet (dîner, breuvage, deux collations) ;
- Une bouteille d'eau réutilisable ;
- Un costume de bain et une serviette ;
- Une lotion solaire bien identifiée (il est de votre responsabilité de créméer votre enfant le matin, nous garderons la crème solaire au camp et vous la redonnerons à la fin) ;
- Des vêtements de rechange (pour les températures changeantes) ;
- Des espadrilles.





Code vestimentaire requis

Nous demandons que tous les enfants soient vêtus adéquatement selon la température quotidienne (avoir une petite laine lorsque la température est plus fraîche le matin). De plus, nous demandons que ceux-ci portent des souliers fermés, tout comme les animateurs, afin de faciliter les déplacements et les activités physiques.

Pour le reste, nous sommes assez ouverts comparativement aux différents milieux scolaires. On accepte donc bretelles spaghetti, short, jupe (short en dessous), etc.



Horaire de la journée

Heures	Activités
7h00	Service de garde (jeux libres ou semi-dirigés)
9h00	Ouverture du camp, routine du matin, rassemblement et présences
9h30	Collation
9h45 à 11h45	Jeux de groupes/ jeux animés
11h45 à 13h	Dîner (bloc de 30 minutes pour chaque groupe)
13h00 à 16h	Baignade, grands jeux ou jeux libres
16h	Service de garde (jeux animés, jeux libres)
17h30	Fermeture du camp





Les parents...

Vous êtes un précurseur du bon fonctionnement du camp de jour. Nous nous attendons à ce que vous conscientisiez vos enfants à respecter les règlements du camp de jour. Sans votre aide, le camp de jour ne pourra fonctionner de façon convenable. Votre participation aux sorties pourrait aussi grandement nous aider.

Le contenu de la boîte à lunch



- La boîte à lunch doit contenir 2 collations ainsi qu'un dîner (pouvant être chauffé);
- Nous sommes très ouverts quant au contenu de la boîte à lunch de vos enfants. Cependant, l'abus de matière grasse (croustilles, chocolat, brownies, etc.) est à éviter.
- Pour que l'enfant soit capable de s'amuser toute la journée avec la même énergie que le matin, il doit avoir des aliments nutritifs (fruits, légumes, produits laitiers, etc.)
- Il faut éviter les produits pouvant contenir des arachides.



Politique d'absence

Lorsque votre enfant est absent, on vous demande de nous avertir. Ainsi, nous n'attendrons pas votre enfant pour commencer nos activités et cela nous évitera bien des tracas.

IMPORTANT : Lors de sorties, il est obligatoire de souligner l'absence de l'enfant. S'il s'était inscrit à l'activité et qu'il ne vient pas, sans quoi une sanction de 10\$ vous sera exigée.



Les principaux règlements

Veillez lire cette section avec vos enfants.

*D'autres règlements pourront être ajoutés au courant de l'été.



- AUCUN JURON OU MOT À CONNOTATION INADÉQUATE : L'utilisation d'un ou de plusieurs mots sera jugée selon le contexte et selon la gravité de son impact. Toute personne utilisant des mots ou gestes à caractère intimidateur sera passible d'une sanction.
- AUCUN GESTE À CARACTÈRE VIOLENT OU SEXUEL : La gravité ainsi que la fréquence du geste peuvent aller jusqu'à l'exclusion du jeune sans remboursement. Un avertissement écrit sera émis à chaque infraction du règlement et nécessitera une rencontre avec le parent dans les plus brefs délais. Ce règlement englobe également toute forme de vandalisme et de vol. Trois avertissements écrits seront émis, si récidive après le troisième avertissement, l'enfant sera expulsé sans remboursement.
- COSTUME DE BAIN ET SERVIETTE OBLIGATOIRE DANS LES JEUX D'EAU : Le cas échéant, l'enfant peut se voir retirer le droit de participer à cette activité.
- INTERDICTION DE GRIMPER DANS DES STRUCTURES NON-CONFORMES À CETTE PRATIQUE (clôture, bancs, garde de patio, etc.) : Cette règle vise leur sécurité et la conséquence sera laissée à la discrétion de la personne responsable de l'enfant au moment du geste.
- L'INTIMIDATION, C'EST NON : Nous préconisons l'unicité de chaque enfant et les enfants sont priés de faire de même. Toute sorte d'intimidation sera sévèrement réfléchiée avec une rencontre entre l'enfant et la coordonnatrice et pourra être passible d'une sanction.

N.B. Si un enfant ne respecte pas les règles ci-haut de façon régulière, il pourrait se voir retiré complètement du camp.



Autres informations importantes



Débarcadère

Le matin, votre enfant est invité à venir nous rejoindre dans le chalet. À la fin de la journée, nous vous enverrons celui-ci. Si vous avez des messages à faire, vous pouvez écrire à Jasmyne Simard sur Facebook ou m'appeler/écrire un texto au 418-389-5241. Pour nous aider, nous vous demandons de vous présenter devant votre voiture afin que votre enfant soit en mesure de vous reconnaître.

Conditions d'exclusion

- Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui ont reçu un résultat positif doivent respecter les consignes d'isolement. Elles ne doivent pas participer aux camps.
- Les personnes qui sont considérées comme des contacts étroits d'un cas de COVID-19 ou qui reviennent d'un voyage doivent respecter les consignes d'isolement qui s'appliquent. Elles ne doivent pas participer aux camps.

Crème solaire et bouteille d'eau

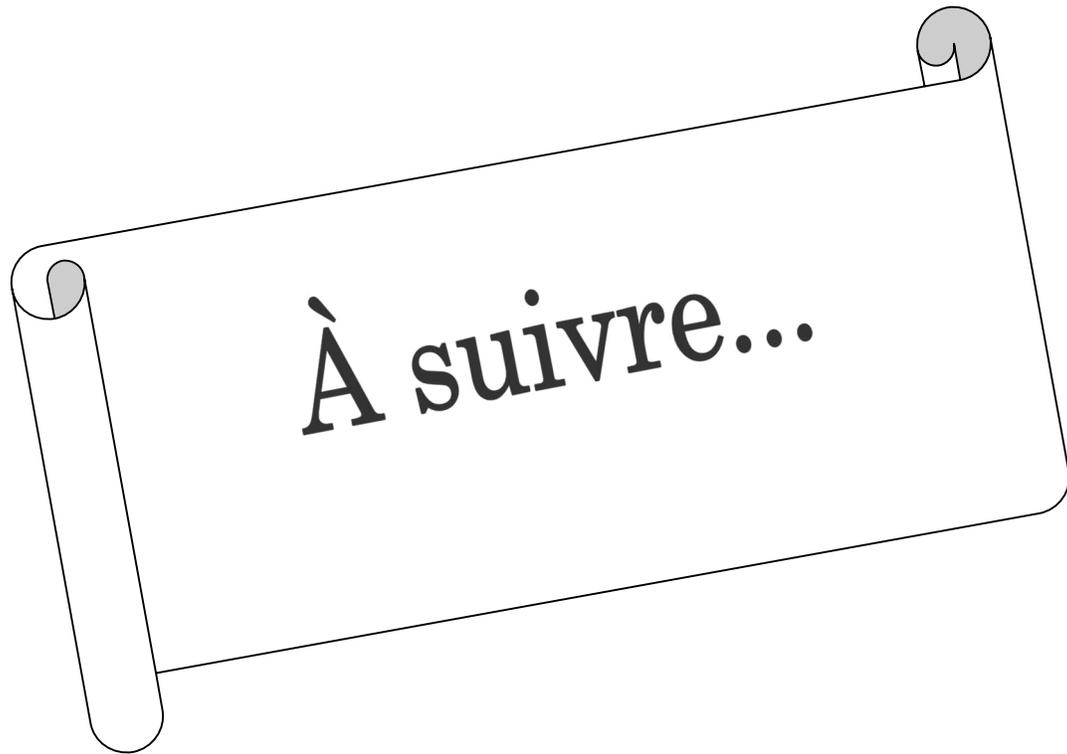
Ces deux éléments devront rester au camp pour éviter toute transmission de bactéries entre la maison et le camp de jour. Évidemment, vous devrez vous approvisionner d'une deuxième crème solaire à la maison. De plus, nous demandons que dans le sac de votre enfant il n'y ait que les objets nécessaires. TOUT devra être identifié de la bouteille d'eau à la serviette de plage pour éviter tout partage d'objets personnels.

EN CAS DE PLUIE

S'il annonce de la pluie lors d'une journée, nous serons dans l'obligation d'aller à un autre endroit dû au nombre d'enfants et à l'espace restreint du chalet des loisirs. Le camp sera alors déplacé à l'école primaire ou à la salle communautaire. Si tel est le cas, vous serez avertis la veille ou le matin même sur le groupe Facebook. Si vous voulez être certain, n'hésitez pas à appeler au numéro suivant : 418-389-5241.



Les sorties prévues pour cet été





Au plaisir,

L'équipe du Camp de jour des Anges

Pour toutes questions : campdejour@saintsanges.com

